

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG
PROCES-VERBAL**

**de la réunion du CONSEIL DE COMMUNAUTE du 1^{er} février 2008
au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg**

La réunion présidée par M. BLEU, Président, est ouverte à 17h00.

Secrétaire de séance : Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale.

Étaient présents, MM. les délégués titulaires et délégués suppléants suivants :

AMMERSCHWIHR	FRITSCH Jean-Marie, Délégué	présent
	MARECHAL Jean-Yves, Délégué	présent
FRELAND	BARLIER J-Louis, Délégué	excusé
	STOFLIQUE Roger, Délégué	excusé
	PHILIPPS Christian, Délégué suppléant	présent
KATZENTHAL	ECKLE Marius, Délégué	présent
	TISSERAND Nicole, Déléguée	présente
KAYSERSBERG	STOLL Henri, Délégué	présent
	GRASS Françoise, Déléguée	présente
	RAUCH Jean-Jacques, Délégué	présent
	JUNG Nicole, Déléguée	présente
KIENTZHEIM	SCHMITT Roger, Délégué	présent
	HOBEL Yvan, Délégué	présent
LABAROCHE	SCHIELE Yvan, Délégué	présent
	BRUN Charles, Délégué	présent
LAPOUTROIE	MULLER J-Marie, Délégué	présent
	GIRARDIN Philippe, Délégué	présent
LE BONHOMME	BLEU Roger, Délégué	présent
	BOTTINELLI Jean-François, Délégué	présent
ORBEY	BEAULIEU Nicolas, Délégué	excusé
	BALTHAZARD Antoine, Délégué	présent
	JACQUOT Frédérique, Déléguée	excusée
	OLRY Chantal, Déléguée	excusée
	JACQUEY Guy, Délégué suppléant	présent
SIGOLSHEIM	SPEITEL Thierry, Délégué	présent
	FRITSCH Michel, Délégué	présent

Étaient présents :

M. Dominique MEYER, Délégué suppléant d'Ammerschwihr
M. Patrice PERRIN, Délégué suppléant de Lapoutroie
Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale – Communauté de Communes
M. Pascal SENN, Responsable du Service Technique – Communauté de Communes
M. Thomas MARION, Responsable Service Eau & Assainissement – Communauté de Communes
Mme Valérie BRONNER, Agent de Développement – Communauté de Communes
M. Frédéric SCHMITT, Secrétaire Général – Mairie de Kaysersberg
Mme Martine LALLEMENT, Principale du collège de Kaysersberg

Excusés :

M. Hubert HAENEL, Sénateur
M. Michel PAILLISSE, Sous-Préfet de Ribeauvillé
Mlle Christine MORIZOT, Secrétaire Générale de la sous-préfecture de Ribeauvillé
M. Jean-Louis CHRIST, Député
M. Jean SCHUSTER, Maire d'Orbey et Conseiller Général
Mme Geneviève STOESEL, Trésorier de Kaysersberg

PUBLICITE

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le code général des Collectivités Territoriales :

- Convocation des membres titulaires et suppléants le 25 janvier 2008
- Publication par voie de presse : Journaux DNA et L'ALSACE.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Communauté du 23 novembre 2007

2. Communications du Président

3. Rapports de Commissions

3.1 Commission « Déchets », rapporteur M. SCHIELE, Vice-Président

3.2 Commission « Espace Nautique », rapporteur M. GIRARDIN, Vice-Président

4. Débat d'Orientation Budgétaire

5. Développement local :

5.1 OCM : Mise en place de la 2^{ème} tranche de l'OCM de la Vallée de Kaysersberg – volet Aides directes aux entreprises

5.2 Plateforme bois/énergie : approbation du projet de réalisation d'une plateforme intercommunale, lancement de la DSP et mise en place de la commission DSP

5.3 Réalisation d'une étude sur les déplacements et la mobilité dans la Vallée de Kaysersberg

5.4 Convention d'objectifs avec l'ARIENA

6. Zones d'Activités de la Vallée : Modification de la délibération du 23/02/07 « Vente de terrains dans la zone d'activités de Kaysersberg-Hinteralspach » - Institution d'une servitude de cour commune

7. Médiathèque : Révision du règlement intérieur

8. Eau et Assainissement : Taux de Répartition 2008 des services « VIGNOBLE » et « FLLBO »

9. Personnel

9.1 Emploi d'un stagiaire « Politique du logement » (M. Thibault AUBERTIN) et versement d'indemnités

9.2 Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

9.3 Prime de responsabilité de l'emploi fonctionnel de DGS

10. Contrat Temps Libres : Vacances de février - Programme et tarifs des activités

11. Adhésion du SMRA au Centre de Gestion du Haut-Rhin

12. Informations et divers

12.1 Finances – précisions sur la délibération du 23/11/2007 : Admission en non-valeur/Service OM

12.2 Liste des marchés passés en 2007

M. BLEU ouvre la séance à 17h en souhaitant la bienvenue aux délégués, à la Presse et à Mme LALLEMENT, Principale du collège de Kaysersberg.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Communauté du 23 novembre 2007

Le Procès-verbal a été transmis avec l'invitation au Bureau.

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte-rendu du Conseil du 23 novembre 2007.

2. Communications du Président

Anniversaires :

* Mme Valérie HERSCHER	le 27 janvier 1964	44 ans
* M. Jean-Jacques RAUCH	le 18 février 1948	60 ans
* M. Patrice PERRIN	le 22 février 1970	38 ans
* Mme. Nicole JUNG	le 26 février 1957	51 ans
* M. Jean-Marie MULLER	le 28 février 1954	54 ans

3. Rapports de Commissions

3.1 Commission « Déchets », rapporteur M. SCHIELE, Vice-Président

M. BLEU passe la parole à M. SCHIELE qui communique à l'assemblée le compte-rendu de la commission « Déchets » qui s'est tenue le 18 janvier dernier.

L'ordre du jour était le suivant :

1) Point financier (budget)

Le budget 2007 n'a pas pu être tenu. Son dépassement est lié aux raisons suivantes :

DEPENSES

- Ordures ménagères : la hausse du coût de l'incinération (2%) n'a pas pu être compensée par la diminution du tonnage (0,8%). L'opération de promotion des composteurs n'a pas eu d'effet visible jusqu'à présent.
- Déchetteries : Les prestations effectuées par la société SITA ont augmenté :
 - o Transport des bennes : +3%
 - o Traitement des encombrants : +4%

Parallèlement à cette hausse des coûts, les quantités d'encombrants collectés ont stagné ; ce qui amène à un dépassement de 41000€.

- Professionnels : Les nouvelles dispositions pour les professionnels ont bénéficié aux gravats (-30%) et aux papiers/cartons (-19%) mais ont été sans incidence sur les quantités d'encombrants.
- Déchets toxiques : l'augmentation de 44% du tonnage (21 tonnes au lieu de 14) a entraîné un dépassement de 10800€, compte tenu des coûts de traitement élevés.
- Entretien des camions : les nombreuses pannes subies cette année ont engendré un dépassement de 11500€.

RECETTES

- Les subventions Eco emballages ne sont pas à la hauteur escomptée : il manquerait environ 30000€.
- Les versements des professionnels par l'achat de coupons sont également inférieurs aux prévisions : 9000€ pour 14000€ prévus.

En résumé, le déficit des dépenses de fonctionnement moins les recettes se chiffre à 60000€ qu'il y a lieu d'ajouter au budget total.

Budget 2008

Sur la base des dépenses 2007 et compte tenu du déficit reporté, il y a lieu d'augmenter la redevance de 10%.

Celle-ci pourrait être limitée à 5% si :

- Une partie fixe était appliquée à tous les logements (jusqu'à présent, on a répertorié des logements en habitant collectif pour une valeur de 35 000€).

M. SCHIELE précise néanmoins que l'application immédiate n'est pas possible.

- Les déchets communaux étaient facturés. Une estimation sur 2007 s'élève à 24 000€ qui serait plus élevée si toutes les communes jouaient le jeu.

D'autres pistes sont également à étudier sans que l'on puisse en mesurer la valeur. Il s'agit :

- du tri de tous les déchets électriques et électroniques : la collectivité recevra une participation alors que jusqu'à présent ces déchets étaient mis dans les encombrants à 103 € la tonne.
- Des encombrants incinérables : dans le nouveau marché, une benne est prévue sur les déchetteries de Kayzersberg, Sigolsheim et Orbey. Le coût de traitement s'élève alors à 51€ HT au lieu de 103€ HT.

Néanmoins, il reste l'incertitude liée à l'appel d'offre du nouveau marché dont l'ouverture des plis aura lieu fin février.

2) Tarifications 2008

- REOM : La commission propose une augmentation de 10% de la redevance à répartir soit sur la totalité, soit sur la part variable.
- Location des poubelles : il est proposé de maintenir les tarifs de 2007
- Vente des composteurs et des pièces détachées de poubelles : il est proposé de maintenir les tarifs de 2007.

3) Apport des déchets des communes

Si les communes payaient leurs apports en déchetterie, il serait possible de réduire l'augmentation à 8% (sur la base des chiffres 2007).

4) Divers : Conclusions Grenelle de l'Environnement

- L'objectif est de réduire les ordures ménagères de 5kg/an sur 5 ans soit 25 kg. L'objectif est d'arriver à 399 kg/hab/an en partant de la base de 424 kg/hab/an.
- Dans le même temps, les déchets ménagers et assimilés devront être recyclés en 2012 à 35% et en 2015 à 45%.

M. BLEU indique que des orientations doivent être prises dans les prochains temps et que la démarche est en cours.

Il souhaite également préciser que l'amélioration du tri ne générera pas une économie pour les usagers mais permettra de ne pas augmenter le coût du service de manière trop importante.

3.2 Commission « Espace Nautique », rapporteur M. GIRARDIN, Vice-Président

M. BLEU passe la parole à M. GIRARDIN pour le compte-rendu de la commission « Espace Nautique » qui s'est tenue le 18 janvier dernier.

ACTIONS 2007

→ Principaux Investissements :

- Protection de la charpente par des couvertines en zinc,
- Installation d'un appareillage de mise à l'eau pour handicapés subventionné à 80 % par le Conseil Général du Haut-Rhin
- Mise en place d'une rambarde de sécurité dans le couloir des douches
- Acquisition de 2 tables de ping-pong pour le parc
- Travaux techniques divers (carrelage espace forme, stock de pompes de rechange...)
- Modifications des équipements (climatisation fitness, bornes d'accès, auto laveuse, sonorisation...)

→ **Manifestation sportive :**

Organisation de la 1^{ère} édition du « Challenge sportif de Kayzersberg » : le 17 juin 2007, la manifestation a réuni plus de 100 participants autour de 3 épreuves (natation, VTT et course à pieds) déclinées en challenge individuel et challenge par équipe.

→ **En cours :**

- Réfection et agrandissement de nos Saunas (marché en cours)
- Travaux de génie civil local technique
- Aménagement de la pataugeoire extérieur (mise en place en juin)

→ **Énergie :**

Les charges énergétiques ont été bien maîtrisées : la consommation d'énergie sur l'année 2007 est en baisse grâce à un hiver doux et à un plan drastique de réduction des consommations d'eau.

BILAN FINANCIER 2007

→ **Fréquentation :**

La fréquentation a dans un premier temps bénéficié de la douceur de l'hiver avec une hausse de 17 % sur les cinq premiers mois. En contrepartie, la saison estivale a été la plus fraîche et pluvieuse que nous ayons connue avec une baisse de 17% de la fréquentation. Au global nous terminons l'année sur une baisse de fréquentation de 3%.

Fréquentation en nombre d'entrée	PISCINE	ESPACE FORME	ECOLES / ASSOC.	TOTAL
2006	89 900	11 800	25 500	127 200
2007	85 800	11 300	26 100	123 200
Progression	-4.5%	- 4%	+4%	-3 %

→ **Dépenses :**

Les dépenses de l'année écoulée ont été bien maîtrisées : Baisse de 40% de la consommation d'eau, de 20% de la consommation de gaz, légère baisse des charges de personnel grâce à l'emploi de contrats subventionnés, coût de communication anticipé sur 2006.

→ **Résultat d'exploitation :**

L'année 2007 se termine donc sur un bon bilan financier améliorant le résultat d'exploitation de l'établissement de 16 000 € (comparé à 2006) malgré une baisse des recettes ainsi que plusieurs hausses de prix.

PROJET D' ACTIONS 2008

→ **Projet majeur de l'année 2008 :**

L'espace nautique Arc en Ciel va devenir la première piscine sans chlore d'Alsace dès le mois d'avril.

→ **Principaux projets annexes :**

- Pose de nouveaux saunas au sein de l'espace forme.
- Installation d'un surpresseur à variateur de vitesse.
- Utilisation de produits d'entretien écologiques.
- travaux sur notre chaudière à bois ainsi que sur les bacs tampons des bassins.
- Réfection du deuxième pédiluve.
- optimisation des installations électriques.
- Prise en charge des espaces verts du parc.

→ **Perspectives budgétaires 2008 :**

De nombreuses augmentations pesant sur le budget sont à prévoir pour l'année à venir : hausse considérable du coût du bois (+25%), du gaz (+4%), fin de plafonnement des taxes sur l'eau, fin des contrats aidés...

Les surcoûts pour le budget 2008 sont d'ores et déjà conséquent par rapport à l'année passée, mais les divers projets à venir (piscine sans chlore, produits d'entretien écologiques...), vont définitivement asseoir notre espace nautique comme établissement de référence en matière de confort, de respect des usagers et de l'environnement.

4. Débat d'Orientation Budgétaire

Pour ce faire, les Délégués ont reçu avec leur dossier de présentation, les annexes suivantes :

- Annexe 1 : État de la dette 2008 - Synthèse
- Annexe 2 : État de la dette – Administration Générale
- Annexe 3 : État de la dette – Centre Nautique
- Annexe 4 : État de la dette – Zones d'Activités de la Vallée
- Annexe 5 : État de la dette – Ordures Ménagères
- Annexe 6 : Endettement de la CCVK
- Annexe 7 : Projection financière 2008/2010
- Annexe 8 : Programme 2008/09 – Investissements
- Annexe 9 : Actions DL 2008
- Annexe 10 : Actions DL en cours

M. BLEU fait un rappel dans le cadre de la programmation de développement local 2008 :

Un questionnaire a été adressé aux Délégués au mois de décembre dernier. Il leur était demandé, pour chaque action de la charte prévue pour l'année 2008, d'indiquer les propositions d'opérations et de noter, sur l'ensemble des propositions, les 10 qui étaient considérées comme prioritaires.

11 réponses sur 34 nous ont été retournées. La programmation 2008 proposée a tenu compte de ces réponses. Plusieurs autres actions notées en priorité correspondaient à du travail d'animation (déchets, éoliennes,...) ou des réflexions à engager (politique en faveur des personnes âgées, urbanisme, office du tourisme...) : ces actions seront notamment proposées à la nouvelle équipe.

Après présentation de la situation financière de la CCVK, des programmes d'investissements et des opérations de développement local, **il est proposé aux Délégués de débattre** sur les orientations budgétaires 2008.

Les grands axes suivants sont retenus :

- Budget OM : la redevance sera augmentée uniquement sur sa part variable.
- Budget AG :
 - Pas d'augmentation de la fiscalité ;
 - Il n'y aura pas de versement de Dotation de Solidarité Communautaire ;
 - Compte-tenu de l'endettement, il est préférable de limiter les emprunts à hauteur de 130 000 € maximum (hors acquisition de la nacelle et acquisition du foncier pour les pistes cyclables) ;
 - Compte tenu de l'évolution des dépenses présentées, il est proposé de mettre en réserve 140 000 € ;
 - Inscription au Budget Primitif 2008 de tous les investissements présentés comme prioritaires
 - Inscription des actions de Développement Local présentées hormis les suivantes :
 - ↳ Poste d'animateur plan climat territorial
 - ↳ Poste d'économiste de flux intercommunal
 - ↳ Formation des professionnels du tourisme à l'accueil
 - Concernant l'action « Festival du Munster », il a été proposé de rechercher un financement complémentaire auprès des professionnels.
 - Acquisition d'une nouvelle nacelle intercommunale dont le coût sera répercuté en totalité aux communes en fonction des jours d'utilisation.

5. Développement local :

5.1 OCM : Mise en place de la 2^{ème} tranche de l'OCM de la Vallée de Kaysersberg – volet Aides directes aux entreprises

Par délibérations des 15 septembre et 23 novembre 2006, le Conseil de la CCVK a décidé de mettre en place une Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'Artisanat, du Commerce et des Services sur le territoire de la Communauté de Communes.

Cette opération vise notamment à permettre le versement d'aides directes individuelles aux entreprises pour des actions de rénovation de vitrines, des dépenses d'investissement relatives à la modernisation des entreprises et des locaux d'activité.

La totalité des crédits attribués au titre de la 1^{ère} tranche de l'OCM – volet Aides directes aux entreprises a été consommée au cours de l'année 2007, alors même que plusieurs entreprises ont des projets d'investissements en cours ou en instance.

La rapide consommation budgétaire de cette 1^{ère} tranche est due notamment aux montants des investissements réalisés et aux taux d'aides publiques relativement importants.

Afin de pouvoir poursuivre le soutien aux projets d'investissement des entreprises de la vallée, tout en coordonnant le dispositif d'aide de l'OCM avec les dispositifs régionaux existants, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver l'engagement de la 2^{ème} tranche de l'OCM. Cette 2^{ème} tranche correspondra au cumul des tranches 2 et 3 initialement prévues et se déroulera donc sur l'année 2008-2009. Il est également proposé au Conseil de la CCVK d'approuver le budget prévisionnel de l'OCM,

de modifier les taux d'intervention et de solliciter les subventions et partenariats tels qu'ils existaient lors de la 1^{ère} tranche de l'OCM.

Le Conseil de Communauté :

- **approuve** le bilan de la 1^{ère} tranche de l'OCM tel qu'il a été présenté par le Président de la CCVK ;
- **engage** la deuxième tranche du volet « aides directes aux entreprises » de l'Artisanat, du Commerce et des Services sur le territoire de la Communauté de Communes ;

- **modifie** comme suit les conditions d'attribution des aides pour cette 2^{ème} tranche :

Montant minimum des dépenses éligibles : 10.000 € HT

Montant maximum des dépenses éligibles : 50.000 € HT

Dotation de base : taux de subvention fixé à 30% (soit 7,5% par partenaire : État, Région, Département, CCVK)

Dotation de développement durable : taux de subvention fixé à 10 % (soit 3,33% par partenaire : Région, Département et CCVK) ;

- **approuve** un budget total de 215.000 € pour cette 2^{ème} tranche selon le plan de financement prévisionnel suivant :

État : 50.000 €

Région Alsace : 45.000 €

Département du Haut-Rhin : 60.000 €

CCVK : 60.000 €

- **inscrit** un crédit de 215.000 € au Budget Primitif 2008 « Administration Générale », à l'article 2042 ;

- **sollicite** les participations de l'État au titre du FISAC, de la Région Alsace au titre de la politique régionale de développement économique et du Département du Haut-Rhin au titre du développement local ;

- **charge** le Président ou le Vice-Président délégué de préparer les conventions et constituer tous les dossiers nécessaires à la mise en œuvre de cette 2^{ème} tranche de l'OCM et **autorise** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

5.2 Plateforme bois/énergie : approbation du projet de réalisation d'une plateforme intercommunale, lancement de la DSP et mise en place de la commission DSP

La Communauté de Communes a pour projet de mettre en place une filière bois-énergie qui proposerait, à partir des bois des forêts des communes de la Vallée, de fournir en plaquettes les chaufferies publiques.

Cette filière nécessite la mise en place d'une plate-forme destinée à la production, au séchage et au stockage de plaquettes.

Le Conseil de Communauté avait approuvé cette démarche le 24/03/2006.

Une étude a alors été confiée à l'ADAUHR afin d'établir le programme de ces travaux initialement prévus sur le site de gare de Fréland, puis déplacé plus loin des habitations par principe de précaution.

Le programme a donc été révisé en septembre 2007 pour être adapté au site dit d'Hinteralspach « stand de tir ». Le programme fait notamment état d'un coût de 1 010 000 Euros HT (en baisse d'environ 200 000 Euros par rapport au programme élaboré pour le site de gare de Fréland et approuvé par le conseil le 30/03/2007) et d'un calendrier de réalisation des travaux prévoyant une réception de la plateforme pour l'automne 2009.

Par ailleurs une étude comparative des modes possibles de gestion pour la plateforme a été établie en juin 2007. Elle conclut à l'opportunité d'une délégation de service public (DSP) de type affermage et justifie le service public par un faisceau d'indices ressortant des objectifs affichés par les élus : valorisation de sous-produits de coupe, valorisation des ressources locales forestières et insertion professionnelle de travailleurs handicapés.

Le Conseil de Communauté :

- **approuve** le programme de la plateforme bois énergie sur le site d'Hinterspach « stand de tir »,
- **valide** le principe du recours à la délégation de service public (DSP) pour la gestion de la plateforme bois-énergie intercommunale,
- **autorise** le Président à engager la procédure de publicité en vue de recueillir les offres des candidats,
- **désigne** les membres de la commission d'appel d'offre (CAO) comme membres de la commission spécialisée d'ouverture des plis de la DSP et de les installer.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

5.3 Réalisation d'une étude sur les déplacements et la mobilité dans la Vallée de Kaysersberg

Dans le cadre des objectifs prioritaires de la charte intercommunale et de son programme de développement local 2008, la CCVK souhaite engager une étude sur les déplacements et la mobilité dans la vallée de Kaysersberg. Cette étude doit permettre d'avoir un diagnostic exhaustif de la situation des différents flux de déplacements et de l'offre de transports sur le territoire et d'aider à la décision en termes d'actions à engager, notamment pour permettre la mise en place de solutions de transports collectifs complémentaires au réseau départemental et d'un service de transports collectifs à destination des touristes.

Il est proposé au Conseil Communautaire de réaliser cette étude, d'adopter le plan de financement de l'opération et de solliciter les subventions y relatives.

M. STOLL émet l'idée d'installer un Tram/Train dans la Vallée en expliquant que « pour obtenir un minimum, il faut placer très haut nos objectifs ».

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents :

- **de réaliser** dans le cadre du programme de développement local 2008 de la CCVK, une étude sur les déplacements et la mobilité dans la vallée de Kaysersberg pour un montant prévisionnel de 30.000 € TTC. Cette étude devra notamment proposer la mise en place de solutions de transports collectifs complémentaires au réseau départemental et d'un service de transports collectifs à destination des touristes.

- **d'adopter** le plan de financement prévisionnel suivant pour cette opération :

Département du Haut-Rhin :	
(27.440 € x 50%)	13.720 €
Pôle d'Excellence Rurale « Tourisme Hautes Vosges »	
(15.000 € x 33%)	4.950 €
CCVK :	12.980 €
Total prévisionnel TTC	30.000 €

- **de solliciter** les subventions correspondantes du Département du Haut-Rhin et au titre du Pôle d'Excellence Rurale Tourisme Hautes Vosges ;

- **d'inscrire** un crédit de 30.000 € au Budget Primitif 2008 « Administration Générale » ;

- **d'autoriser** le Président ou le Vice-président délégué à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

5.4 Convention d'objectifs avec l'ARIENA

Dans le cadre du programme 2007 de développement local de la CCVK, le Conseil Communautaire a décidé l'organisation d'actions de sensibilisation au développement durable des TPE et PME de la vallée.

Pour la mise en œuvre de cette opération, la CCVK a sollicité le partenariat des chambres consulaires et de l'ARIENA.

Pour que l'ARIENA puisse intervenir sur cette opération, il y a lieu de passer une convention d'objectifs avec cet organisme.

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents :

- **d'approuver** la convention d'objectifs à passer avec l'ARIENA relative à la mise en œuvre de ce partenariat ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention et tout autre document se rapportant à cette affaire.

6. Zones d'Activités de la Vallée : Modification de la délibération du 23/02/07 « Vente de terrains dans la zone d'activités de Kaysersberg-Hinteralspach » - Institution d'une servitude de cour commune

Par délibération du 23 février 2007, le Conseil de la Communauté de Communes a décidé d'approuver la vente de terrains dans la Zone d'Activités de Kaysersberg-Hinteralspach.

Il s'agissait notamment de la parcelle cadastrée section 23 n°115, la parcelle anciennement cadastrée n°106 plus une bande de terrain de 200 m² à diviser de la parcelle anciennement cadastrée n°107 à M. Jean-Marc SCHLARB et à M. Robert DETTWEILER pour l'installation de leurs entreprises.

La division parcellaire nécessaire à la vente des parcelles n°106 et 107 a désigné les nouvelles parcelles comme suit : n°129/5, 103/5, 131/5 et 132/5.

Le Conseil Communautaire, par cette même délibération, avait également décidé que l'acte de vente des terrains à MM. SCHLARB et DETTWEILER devait contenir une servitude de cour commune pour permettre la construction sur limite séparative, avec condition de réciprocité, sur la parcelle anciennement cadastrée n°107.

En complément, il y avait également lieu de constituer une servitude de cour commune avec condition de réciprocité, à charge et au profit de la parcelle n°131/5 et de la parcelle n°74 appartenant à la CCVK (site du dépôt du Service « Ordures Ménagères »).

Il appartient donc au Conseil Communautaire de modifier en sorte sa délibération du 23 février 2007.

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents :

- **de compléter** sa délibération du 23 février 2007 relative de terrains dans la Zone d'Activités de Kaysersberg-Hinteralspach comme suit :
« L'acte de vente des terrains à M. DETTWEILER contiendra une servitude de cour commune et de vue avec condition de réciprocité :
 - à charge de la parcelle cadastrée section 23 n°74 et au profit de la parcelle n°131/5
 - à charge de la parcelle cadastrée section 23 n°131/5 et au profit de la parcelle n°74 »
- **de dire que** les autres dispositions de ladite délibération demeurent inchangées ;

- **d'autoriser** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

7. Médiathèque : Révision du règlement intérieur

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, le règlement intérieur de la Médiathèque de Kaysersberg.

8. Eau et Assainissement : Taux de Répartition 2008 des services « VIGNOBLE » et « FLLBO »

Nous étions dans l'attente d'une confirmation, de la part de Kaysersberg, des volumes exacts. Je vous remets donc le document finalisé.

Critères :

Distribution de l'eau de l'année 2007 en fonction de la facturation annuelle de chaque commune et en ne prenant en compte que l'eau effectivement rejetée dans le réseau d'assainissement.

Budget AKKS "Vignoble" :

	Distribution d'eau 2007 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2008	Pour mémoire : répartition budget 2007	Pour mémoire : répartition budget 2006
AMMERSCHWIHR	92 605 m ³	22,8 %	24 %	24 %
KAYSERSBERG	205 874 m ³	50,7 %	49 %	47 %
KIENTZHEIM	48 820 m ³	12,0 %	11 %	13 %
SIGOLSHEIM	58 793 m ³	14,5 %	16 %	16 %
	406 092 m ³	100 %	100 %	100 %

Le budget AKS encore en vigueur en 2007 est intégré au budget Vignoble à compter de l'exercice 2008.

Budget "FLLBO" :

	Distribution d'eau 2007 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2008	Pour mémoire : répartition budget 2007	Pour mémoire : répartition budget 2006
FRELAND	45 101 m ³	16,3 %	14,5 %	16 %
LAPOUTROIE	75 050 m ³	27,0 %	27 %	31 %
LE BONHOMME	26 548 m ³	9,6 %	8,5 %	9 %
ORBEY	130 789 m ³	47,1 %	50 %	44 %
	277 488 m ³	100 %	100 %	100 %

Bien entendu, les charges d'emprunts communales se rajoutent à ces participations comme par le passé.

Le Conseil de Communauté autorise, à l'unanimité des membres présents, l'application des taux de répartition indiqués ci-dessus, pour l'année 2008.

9. Personnel

9.1 Emploi d'un stagiaire « Politique du logement » (M. Thibault AUBERTIN) et versement d'indemnités

Afin d'approfondir le diagnostic et de préciser les objectifs de la CCVK relatifs à la mise en place du programme de réhabilitation des logements et locaux vacants selon des objectifs de développement durable, la Communauté de Communes propose une mission de stage à M. Thibault AUBERTIN.

Ce stage, d'une durée de 4 mois, se déroulera du 4 février au 4 juin 2008 et s'inscrit dans le cadre de sa formation de Mastère professionnel 1^{ère} année, mention Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires.

Conformément à la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, une gratification est obligatoire pour tout stage d'une durée supérieure à 3 mois.

Compte tenu de l'investissement demandé à M. AUBERTIN et en vertu de la réglementation, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le versement d'une indemnité de stage mensuelle de 350 €. Le remboursement des frais de déplacements occasionnés par le travail réalisé pendant le stage seront remboursés à M. AUBERTIN selon les règles applicables aux agents de droit public.

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents :

- **de confier** à M. Thibault AUBERTIN, domicilié 76, rue de la Cavalerie à 68000 COLMAR, une mission de stage du 4 février au 4 juin 2008 pour approfondir le diagnostic et préciser les objectifs de la CCVK relatifs à la mise en place du programme de réhabilitation des logements et locaux vacants ;
- **de lui verser** une indemnité de stage mensuelle de 350 €uros. Le remboursement des frais de déplacements occasionnés par le travail réalisé pendant le stage seront remboursés à M. AUBERTIN selon les règles applicables aux agents de droit public ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention de stage et tout autre document se rapportant à cette affaire.

9.2 Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Afin de bénéficier de plus de souplesse dans la gestion de l'équipe de personnel technique et d'entretien, il a été décidé d'organiser en régie l'entretien complet du parc du Centre Nautique.

Compte tenu de la charge de travail qui en découle, il y a lieu de créer, à compter du 1^{er} mars 2008, un poste d'adjoint technique à temps complet.

De plus, cette création de poste aura l'avantage de ne plus avoir recours à un emploi saisonnier.

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2008, à temps complet

9.3 Prime de responsabilité de l'emploi fonctionnel de DGS

Conformément à la loi n°2007-209 du 19/2/2007 et au décret du 24/12/2007 qui prévoient l'abaissement des seuils des emplois fonctionnels et compte tenu de la vacance du poste de DGS au plan des effectifs de la CCVK, Monsieur BLEU, Président de la Communauté de Communes a nommé Mme Christine SCHRAMM sur le poste fonctionnel de DGS à compter du 1/1/2008.

Conformément aux dispositions de la loi 84-53, il est demandé au Conseil de valider la possibilité de verser au DGS une prime de responsabilité.

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents, de valider la possibilité de verser à madame SCHRAMM, Directrice Générale des Services, une prime de responsabilité à un taux allant jusqu'à 15% ;

10. Contrat Temps Libres : Vacances de février - Programme et tarifs des activités

ACTIVITES	TARIFS RESIDANTS CCVK
Mode CLSH Semaine 1 ou 2 Semaine 2 inclus Camp Trappeur	50 € / pers 60 € / pers
Atelier jeu en bois	40 € / pers
Artist' de la Récup	40 € / pers
Stage Multi- sports	20 € / pers
L'eau- trie gagnante à vie	25 € / pers
Atelier cirque et impro	20 € / pers
Les métiers sociaux- éducatifs	30 € / pers
Graines de scientifiques	25 € / pers
Camp Trappeur	45 € / pers
Grand tournoi de foot	0 € / pers
Cani- rando	20 € / pers
Sortie basket Vaisseau- SIG	10 € / pers

Le Conseil de Communauté, valide, à l'unanimité des membres présents, les activités proposées pour les vacances de février ainsi que leurs tarifs.

11. Adhésion du SMRA au Centre de Gestion du Haut-Rhin

Le Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole (SMRA) a formulé une demande d'adhésion au Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Cette adhésion requiert l'approbation des collectivités affiliées au Centre de Gestion, c'est pourquoi, il est proposé au Conseil de statuer en faveur de l'adhésion du SMRA au CdG68.

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'adhésion du SMRA au CdG68.

12. Informations et divers

12.1 Finances – précisions sur la délibération du 23/11/2007 : Admission en non-valeur/Service OM

Par délibération du 23/11/2007, le Conseil de Communauté a admis en non valeur le titre de recette pour le service "Gestion des Déchets" dont le débiteur n'a pu être trouvé ou est insolvable, un montant de 0,90 cts.

Ce montant concernait en fait le service « Administration Générale » - Taxe de Séjour.

En accord avec madame STOESEL, Trésorier Principal, et vu le montant dérisoire que cela représente, nous avons décidé de ne pas procéder à un nouveau vote mais à une simple information de cette modification auprès des Élus.

12.2 Liste des marchés passés en 2007

ANNEE	N° DU MARCHÉ	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE	OBJET	DATE DU MARCHÉ	MONTANT HT	CP	RESPONSABLE
2007	A0006	TEKITIZI	Création et acquisition de points sonores	12/11/2007	6 000,00	68240	Valérie BRONNER
2007	A0007	ILLICOWEB	Création du site internet de la CCVK	29/11/2007	18 300,00	90120	Valérie BRONNER
2007	A0003	BURGEAP	Réalisation de 2 essais de pompage et dimensionnement de 2 dispositifs de rabattement de nappe	22/11/2007	13 270,00	67088	Thomas MARION
2007	A0008	SMACL	Contrat d'assurance - flotte automobile	10/12/2007	4 563,14	79031	Nathalie REGIN
2007		IRH Ingenieur Conseil	Etude des eaux claires parasites à Sigolsheim	14/12/2007	14 840,00	68740	Thomas MARION
2007	A0009	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Alsace	Diagnostic sur les pratiques phytosanitaires dans le cadre du projet "Gestion écologique du golf d'Ammerschwahr"	30/05/2007	9 713,38	67084	Yannick GERIG

2007	A0010	AUDIOSCOPE	Réalisation d'un support vidéo pour la promotion des énergies renouvelables	19/07/2007	24 003,00	68190	Yannick GERIG
2007	C0001	CNP ASSURANCES	Assurance garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire du personnel titulaire et stagiaire (maladie, décès, accident du travail)	27/12/2007	Décès : 0,25% Accident travail : 1,10% Longues maladies : 1,90% Maternité : 0,75% Maladie ordinaire : 1,40%	75716	Stéphanie GROELL KLING

M. BLEU poursuit la séance en informant les Élus de la publication le 31/01/2008 de l'arrêté préfectoral portant création de la ZDE dans le cadre du projet éolien au Col du Bonhomme.

Le Président fait part de sa grande satisfaction et souligne que ce projet lui tient à cœur et qu'il compte le mener à terme.

M. GIRARDIN rajoute qu'il s'agit d'un projet exemplaire sur 3 points :

- Le niveau de concertation
- Le financement éventuel de la collectivité et des citoyens
- La mise en œuvre financière des mesures compensatoires

Le Président invite l'assemblée à s'exprimer.

M. PERRIN prend la parole et interpelle les Élus au sujet de son inquiétude quant au tarif prohibitif (57 €) du péage du tunnel de Ste-Marie-aux-Mines annoncé par la presse. En effet, il aura pour conséquence de ne pas favoriser l'utilisation du tunnel de Ste-Marie-aux-Mines.

M. BLEU propose de faire un courrier au Président du Conseil Régional et au Préfet pour les sensibiliser aux mesures à prendre pour rétablir la situation du trafic sur la RD415 au niveau de celui existant avant la fermeture du tunnel.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun Élus ne souhaitant intervenir, M. BLEU invite l'assemblée à boire le verre de l'amitié et a lève la séance à 19h30.